

Règlement 2012 du giron de la Côte

lieu de rendez-vous : CENTRE SPORTIF DE COLOVRAY, NYON
sortie de Nyon, sur la route du Lac direction Genève

Dates : dimanche **4 mars 2012** distance : 6 tours de 11.5 km, soit 69 km.
1^{ère} manche de l'omnium Romand route

Avec le soutien de



dimanche **11 mars 2012** distance : 7 tours de 11.5 km, soit 80,5 km

dimanche **18 mars 2012** distance : 8 tours de 11.5 km, soit 92 km
4^{ème} manche de l'omnium Romand route

Catégories licenciés (E-A-M) et non licenciés 19 ans et plus (open)

moins de 19 ans et toutes les dames, licenciées ou non

moins de 17 ans (filles et garçons)	4 mars	2 tours, soit 23 km
	11 mars	3 tours, soit 34.5 km
	18 mars	3 tours, soit 34.5 km

écoliers - écolières (minimum 12 ans) un tour lors de chaque manche

Inscriptions : **Inscription préalable obligatoire :**

dernier délai : mardi 28 février 2012

sur le site www.vcnyon.ch

paiement lors de la prise du dossard.

pour le membres des clubs du Giron, pour toutes les manches

toutes les coureurs de 19 ans et plus: frs 25.-- (Euro 20.--)

moins de 19 ans et toutes les dames frs. 20.-- (Euro 16.--)

autres coureurs: **prix par manche**

toutes les coureurs de 19 ans et plus frs. 15.- (Euro 12.--)

moins de 19 ans et toutes les dames frs. 10.-- (Euro 8.--)

moins de 17 ans et écoliers Pas de finance d'inscription

Attention : ne pas oublier de mentionner :
votre nom, prénom, adresse, catégorie et code UCI (pour les licenciés)
ainsi que le nom de votre club ou team et la date de naissance

Dossards de 8h.00 à 9h.00 :

Centre sportif de Colovray, Nyon

lors de chaque manche, le coureur recevra un transpondeur, ce qui donnera un classement instantané de chaque catégorie

IMPORTANT :

une pièce d'identité sera demandée à chaque coureur (à défaut une caution). Cette pièce sera restituée lorsque le coureur rendra le transpondeur à l'issue de la course.

Départ SOUS CONDUITE :

pour la course open 9h.55
Colovray - Rte du lac – giratoire sous Crans - Crans village 2,4 km

les cadets (U17) et les écoliers se rendent individuellement au départ à Crans

Départ réel

Chemin des sports à Crans (ligne d'arrivée)

licenciés (E-A-M) et non licenciés 19 ans et plus (open)	10h.00
moins de 19 ans + toutes les dames licenciées ou non	10h.02
moins de 17 ans (filles et garçons)	10h.04
écoliers – écolières	10h.04'15''

Puis circuit 10,7 km:

Crans - Bois d'Ely - Arnex - giratoire sous Borex - Eysins - Arnex - Crans

Arrivée

parc des sports de Crans

Douches-Vestiaires

centre sportif de Colovray, Nyon

Classement et Prix:

chaque manche est une course propre, avec prix

Avec le soutien de



licenciés (E-A-M) et non licenciés 19 ans et plus (open)	frs. 80 - 50 - 30 - 20 - 20
moins de 19 ans et toutes les dames, licenciées ou non	frs. 30 - 20 - 10
moins de 17 ans filles et garçons	frs. 30 - 20 - 10
écoliers – écolières	frs 20 - 10 - 10

Les cinq premiers de la catégorie open ont l'obligation de se présenter près de la ligne d'arrivée sur le podium pour la photo et recevoir les prix.

Les trois premiers des autres catégories ont l'obligation de se présenter près de la ligne d'arrivée sur le podium pour la photo et recevoir les prix.

Dossards:

Valable pour toutes les manches, à fixer à gauche au dos du maillot. En cas de perte, il sera remplacé contre une taxe de Frs. 2.-.

Pour les Clubs du Giron, une distribution des dossards peut s'effectuer en bloc, moyennant un listing des coureurs par club, adressé à : giron.inscription@vcnyon.ch avant la première manche.

Pour les manches 2 et 3, les coureurs doivent signer la feuille de départ, avant la course.

Ravitaillement:

Interdit par suiveur. Le coureur fautif sera déclassé au dernier rang de la manche.

Crevaision:

Passage de roue interdit avec un suiveur. Le ou les fautifs seront mis hors course. Passage de roue entre coureurs admis. Dans la mesure du possible, une voiture de dépannage neutre sera mise à disposition.

Casque:

Port de casque obligatoire pour toutes les manches, et pour toutes les catégories. En cas d'infraction, le ou les fautifs seront mis hors course.

Equipement:

Selon le règlement, les guidons "triathlon", Spinaci®, et Synapsi® ne sont pas permis pour les courses en ligne.

Seules les roues prévues par le règlement UCI seront autorisées.

Voitures suiveuses:

Voitures suiveuses strictement interdites. Le ou les coureurs fautifs seront mis hors course.

Sécurités

Les coureurs sont tenus de respecter les règles de la circulation, en cas de non respect de celle-ci ils seront disqualifiés.

Le coureur contournant un rond-point par la gauche sera immédiatement mis hors course.

Un coureur ou un groupe restreint roulant à gauche d'une ligne blanche continue (sans raison) aura la même sanction.

En cas d'accident, Les organisateurs déclinent toute responsabilité, le coureur sera couvert par sa propre assurance.

En prenant le départ, le coureur atteste avoir pris connaissance du présent règlement et déclare s'y soumettre

Giron de la Côte